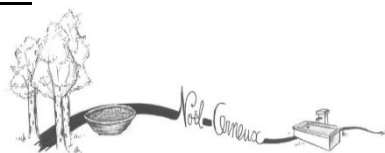


COMMUNE DE NOËL-CERNEUX



Procès Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 27 février 2025

Présents : Corinne PARATTE ; Philippe TRUCHOT ; Alain CHAPOTTE ; Marc SIMON ; Fabrice MAINIER ; Didier CUENOT ; Serge KURDYBAN ; Julien BOURNEZ ; Benoît THIERY ; Karine LAURENT

Excusés : Sidonie NOEL

Président : Corinne PARATTE

Secrétaire : Philippe TRUCHOT

La séance débute à 20h00

Ouverture de la séance à 20H00

Approbation du Procès-Verbal du jeudi 13 février 2025.

1. Délibération : présentation et vote du Compte Financier Unique ASSAINISSEMENT 2024

BUDGET ASSAINISSEMENT			
	Fonctionnement		Investissement
Dépenses	113 447,78 €	Dépenses	24 954,49 €
Recettes	99 168,96 €	Recettes	39 477,56 €
Excédent 2023	83 860,45 €	Déficit 2023	17 212,26 €
Part affectée au 1068			
Excédent 2024	69 581,63 €	Excédent 2024	31 735,33 €
	EXCEDENT GLOBAL	101 316,96 €	

Madame Le Maire quitte la salle au moment du vote.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le CFU 2024, Budget Assainissement.

Affectation des résultats au 1068 : NEANT

Reportent au budget primitif 2025 :

Excédent au R 001 : 31 735,33 €

Excédent au R 002 : 69 581,63 € en excédent antérieur reporté

2. Délibération : présentation budget primitif 2025/Budget Assainissement :

	Fonctionnement		Investissement
Dépenses	162 262,38	Dépenses	159 934,54
Recettes	175 334,17	Recettes	159 934,54

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le budget primitif 2025.

3. DIVERS

- **Solarisation des bâtiments :**

Le PNR du Doubs Horloger accompagné du SYDED lancent une démarche collective de solarisation des bâtiments publics.

L'ambition est d'expérimenter un accompagnement collectif et une organisation pour massifier l'installation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine public.

L'étude qui a été réalisée au niveau des différents bâtiments de la commune est présentée au conseil. Il est décidé de participer à cette démarche collective pour les bâtiments « Maison Lornot », l'école et la salle des fêtes (dans l'ordre de priorité).

- **Fêtes des mères :** 23 mai à 20h00.

Un point est fait sur l'organisation de la fête des mères qui aura lieu le vendredi 23 mai à 20h00 à la salle des fêtes.

- ⇒ 2 mai : distribution des invitations
- ⇒ 16 mai : date de réponse limite aux invitations
- ⇒ Installation de la salle : jeudi 22 mai

4. Réunion avec l'Epage du Dessoubre :

Un rendez-vous a eu lieu avec Mme CAGNANT de l'EPAGE du Dessoubre sur une proposition de réhabilitation des tourbières aux Rondes Seignes. Les propriétaires seront prochainement contactés pour en discuter.

Fin de séance 21h45